

Strasbourg, le 28 janvier 2025

L'Eurométropole de Strasbourg et l'ADIRA signent une convention d'objectifs 2024-2026

Le 22 octobre 2024, l'Eurométropole de Strasbourg et l'Agence de développement d'Alsace (ADIRA) ont signé une convention d'objectifs et de moyens qui détermine les axes des collaborations pour les trois ans à venir dans un champ d'action important (implantation et développement d'entreprises, accompagnement d'entreprises en difficulté et revitalisation, promotion et animation territoriale, Marque Alsace, insertion, coopérations européennes et internationales), en lien direct avec les objectifs et axes stratégiques du Pacte pour l'économie locale durable.



© Ville et Eurométropole de Strasbourg

Construite sur la base de nouveaux statuts de l'ADIRA adoptés en décembre 2023, une nouvelle gouvernance a été délibérée avec notamment l'entrée de **Pia Imbs**, présidente de l'Eurométropole de Strasbourg en tant que 1^{ère} vice-présidente de l'ADIRA, aux côtés du nouveau Président, **Laurent Riche**.

À ce titre, la collectivité apporte dès 2024 une contribution financière de 336 061 € à l'ADIRA, faisant d'elle le 3^{ème} contributeur après la Région Grand Est et la Collectivité Européenne d'Alsace.

Contact Presse :

EMS : Leclerc Clémence – clemence.leclerc@strasbourg.eu – 03.68.98.68.71

ADIRA : Sigrid Perin – sigrid.perin@adira.com 07 78 82 33 74



La convention d'objectifs définit le cadre du partenariat entre l'ADIRA et l'Eurométropole de Strasbourg, en tenant compte des spécificités du territoire métropolitain, et est menée autour de différentes priorités :

- La connaissance et le partage des bonnes pratiques pour favoriser les approches interentreprises et développer une culture de réseau ;
- Le suivi du développement économique au cœur des zones industrielles (l'avenir du Parc d'innovation d'Illkirch par exemple) ;
- Le suivi des comptes clés des entreprises implantés sur le territoire par le biais d'entretiens réalisés au moins une fois par an avec 104 sociétés de plus de 100 salariés du secteur industriel ou de tertiaire supérieur, ou de PME en forte croissance ;
- La localisation ou le développement d'activités innovantes, travaillées conjointement avec GrandENov et l'EMS (le rapport Choose France de fin 2024 recensait 187 entreprises implantées dans le Grand Est, dont 89 en Alsace ; 31 se sont développées sur l'Eurométropole de Strasbourg, avec l'action pilotée par Invest Eastern France de la Région Grand Est ;
- La résilience face aux crises afin d'engager des réflexions communes entre la Préfecture du Bas-Rhin, la Région Grand Est et l'Eurométropole de Strasbourg et ainsi, d'apporter des réponses rapides lors d'épisodes de crises (le secteur de l'automobile ayant rencontré d'importantes difficultés en 2024, l'État et les collectivités ont décidé la création d'une Task force Automobile pour laquelle une mission d'animation a été confiée à l'Adira).

L'année a été particulièrement dense en matière de développement économique pour les entreprises suivies par l'ADIRA sur le périmètre eurométropolitain, avec des investissements à hauteur de 215 millions d'euros sur 2024, représentant 480 emplois créés à terme. Ce développement a été porté en particulier grâce au dynamisme du secteur de la santé et plus particulièrement des entreprises spécialisées dans la pharmacologie, qui représente 55% des investissements recensés par l'ADIRA sur l'Eurométropole de Strasbourg.

